

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 299 du 13 juillet 2012

Communiqué de Presse du SNTRS CGT

Sanofi : nouvelles fermetures de sites de recherche en France ! Quelles conséquences pour la recherche biomédicale publique ?

Sanofi envisage un nouveau plan de restructuration se traduisant par la suppression de milliers d'emplois en France, notamment en Recherche et Développement avec l'annonce de la fermeture de son centre de recherche de Toulouse employant plus de 600 salariés. Les salariés de ce centre étaient en grève ce jeudi 12 juillet 2012 pour protester contre ce désengagement du groupe pharmaceutique.

Entre 2009 et 2011, 4.000 postes ont été supprimés en R&D chez Sanofi avec en particulier la fermeture du site de recherche de Romainville. Alors que les dividendes des actionnaires du groupe pharmaceutique ont continué d'augmenter en 2011 de plus 6% soit 3,6 milliards d'euros (pour un bénéfice du groupe de 8,8 milliards d'euros). Sanofi a aussi touché près de 100 millions d'euros de l'Etat au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR) pour cette année 2011 !

Lors de la création de l'alliance AVIESAN, entre les organismes publics de recherche des sciences de la vie (CNRS, INSERM, INRA, ...), qui vient de fêter ces 3 ans le 4 juillet 2012, le président Sarkozy et le PDG de cette alliance, André Syrota, avaient alors annoncé que celle-ci permettrait de « *renforcer la synergie entre la recherche publique et les industriels pour maintenir une R&D industrielle française de qualité sur le sol français* » ! Il est peu de dire que le bilan de cet objectif est aujourd'hui désastreux vu le nombre impressionnant de fermetures de centres de recherches des groupes pharmaceutiques en France ces dernières années tant pour Sanofi que pour les autres groupes (Pfizer, Merck, ...).

En parallèle, la recherche publique dans les sciences de la vie (CNRS, INSERM, ...) a été elle aussi remise en cause ces dernières années du fait des choix du Comité Stratégique des Industries de Santé du 26 octobre 2009. Il s'agissait de faire prendre en charge par la recherche publique une partie de la R&D du privé et faire correspondre la recherche fondamentale des laboratoires publics aux stratégies des groupes privés. Autrement dit, l'INSERM, comme le CNRS, sont amenés à faire les premières étapes du développement du médicament se substituant ainsi aux industries pharmaceutiques ! Mais que va-t-il rester comme recherche fondamentale à l'INSERM et au CNRS ? Que va-t-il rester du potentiel de recherche privée ?

Le PDG d'AVIESAN, André Syrota, vient de déclarer le 4 juillet : « *il serait inacceptable que les industriels fassent des annonces pour expliquer qu'il est impossible de faire de la recherche en France. Nous serons extrêmement vigilants sur ce point.* ». Le SNTRS CGT sera lui aussi vigilant pour qu'il mette ses actes en accord avec ses propos !

Le SNTRS CGT tient à exprimer toute sa solidarité aux luttes des personnels de Sanofi pour le maintien de leurs emplois et du potentiel de recherche pharmaceutique en France.

Le SNTRS CGT exige des pouvoirs publics qu'ils agissent fermement pour que les industriels de la pharmacie, ayant bénéficiés largement des aides publiques (CIR, ...), maintiennent leurs centres de Recherche et Développement en France et instaurent de véritables coopérations avec la recherche publique où chacun se développe sans être le sous traitant de l'autre.

Villejuif, le 13 juillet 2012

Contact : Jean Kister tél portable : 0682353533